

BREVET D'APTITUDE
AUX FONCTIONS

Bafa
Bafd

ANIMATEUR

DIRECTEUR

2010/2011



ILE-DE-FRANCE

www.fscf.asso.fr



Fédération
**Sportive
et Culturelle**
de France

Révéler la passion qui vous anime.

Renseignements & inscriptions

T 01 43 38 50 57



POUR S'INSCRIRE

L'inscription au BAFA se déroule obligatoirement en deux étapes.

1

L'inscription auprès de la DRJSCS de votre région d'habitation se fait en ligne.

Rendez-vous sur : www.bafa-bafd.gouv.fr - Sélectionnez votre région

Cliquez sur : « je veux m'inscrire » (en haut à droite),

Faites votre choix parmi les trois propositions.

Saisissez vos renseignements personnels (identité, coordonnées, mail)

Vous recevrez un lien par mail pour confirmer votre inscription.

Cette **validation doit avoir lieu dans les 7 jours.**

2

Pour vous inscrire à un stage organisé par la FSCF,

complétez, puis envoyez-nous la fiche d'inscription à :



FSCF
Service formation

22 rue Oberkampf - 75011 PARIS

T 01 43 38 50 57 - F 01 43 14 06 65

bafabafd@fscf.asso.fr - www.fscf.asso.fr



1 Inscription et suivi administratif de votre dossier

Dans les 5 jours ouvrés après la réception de votre dossier d'inscription, nous vous faisons parvenir un **accusé de réception** mentionnant l'état de votre dossier (validé, en attente ou refusé).

Lorsque les conditions le permettent, les inscriptions sont possibles jusqu'à 3 jours avant le stage.

Dans les 10 jours suivant la fin de la session, vous recevez **une attestation de présence** à la formation.

2 Modalités de paiement

Les tarifs présentés sont fixes et valables pour la période du 1/09/2010 au 31/08/2011.

Les devis et factures sont édités sur votre demande.

Des arrhes d'un montant de 150€ sont versées à l'inscription et encaissées dans les 5 jours ouvrés suivant la réception. Nous acceptons plusieurs paiements, à la condition que l'ensemble du solde soit en notre possession au premier jour du stage. Les paiements peuvent se faire par chèques libellés à l'ordre de « **FSCF-Service Formation BAFA** », ou en liquide. Les chèques ANCV ne sont pas acceptés.

3 Désistement du stagiaire

Conformément à l'article L114-1 du Code de Commerce, nous précisons que l'inscription est assortie d'arrhes et qu'en conséquence, en cas de rétractation du stagiaire ou de son représentant légal, la FSCF se garde le droit de lui demander en sus de la perte de celles-ci, le paiement de dommages et intérêts supplémentaires.

Avant le début du stage :

- Lors d'un désistement 15 jours ouvrés avant la session, la totalité des arrhes est rendue au stagiaire.
- Lors d'un désistement intervenant

entre 15 jours et le premier jour de la session, le montant des arrhes est totalement dû et la FSCF se réserve le droit de facturer le montant correspondant aux frais d'hébergement et de restauration.

En cours de stage :

Lors d'un départ pendant un stage, la totalité de la somme reste due à la FSCF.

Si ce départ est lié à un motif spécifique (ex : décès d'un proche ou état médical ne permettant pas de poursuivre la session), les arrhes restent acquises et un forfait équivalent à 70 € par jour commencé est facturé.

4 Annulation d'une session

La FSCF se réserve le droit d'annuler une session ou d'en changer le lieu, dans le cas d'effectifs trop peu nombreux ou pour tout autre motif de nature à compromettre le bon déroulement logistique ou pédagogique.

Dans ce cas, les participants sont informés par courrier ou téléphone dans les plus brefs délais et la FSCF leur propose une solution personnalisée.

En cas de report de la session, le tarif réduit est appliqué systématiquement à tous les stagiaires.

5 Avances de frais médicaux

Lorsque cela est nécessaire, la FSCF avance les frais médicaux occasionnés par l'état de santé d'un stagiaire mineur. Le remboursement de ces frais se fait alors le dernier jour, auprès du directeur du stage.

6 Horaires et rythmes des sessions

Se former au BAFA et à l'animation volontaire -même occasionnelle- nécessite une grande disponibilité. De façon à vous faire vivre une situation la plus réelle possible, nous vous proposons un rythme identique à celui d'un Accueil Collectif de Mineurs.

De ce fait, les journées de formation débutent à 8h30 et se terminent à 19h pour les sessions en demi-pension, et après la veillée pour les sessions en internat (environ 23h).

Lors de sessions en demi-pension, des temps d'animation peuvent être organisés en soirée, à la demande des équipes de formation. Vous en êtes avertis par courrier, avant la session.

La participation à tous les temps de travail est obligatoire et un retard ou une absence peut justifier à lui seul, du renvoi de la session et/ou d'une appréciation non-satisfaisante. Il est donc exclu d'arriver en retard (non-justifié) et/ou d'anticiper son départ.

7 Respect du règlement intérieur de la session

Tout manquement grave à la discipline, mettant notamment en danger la sécurité physique, affective ou morale d'un ou plusieurs membres du groupe sera signalé à la famille ou au responsable légal. Le renvoi du stagiaire peut alors être prononcé. Dans ce cas, la totalité du paiement reste acquis à la FSCF et les frais occasionnés par le retour du stagiaire à son domicile sont à la charge de la famille ou du tuteur légal.

Par ailleurs, conformément aux dispositions légales en vigueur, tout acte répréhensible pénalement fait l'objet d'un signalement aux autorités compétentes (forces de police, douanes, Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale).

FICHE d'INSCRIPTION



à retourner à **FSCF - Service formation**
22 rue Oberkampf - 75011 PARIS

FORMATION SOUHAITEE

- BAFA** formation générale
- BAFA** approfondissement
- BAFA** qualification

- BAFD** formation générale
- BAFD** perfectionnement - recyclage

Photo

dates du stage

régime pension complète 1/2 pension externat

lieu

thème

N° d'inscription Jeunesse et Sport

(Obtenu après inscription en ligne sur www.bafa-bafd.gouv.fr)

ETAT CIVIL DU STAGIAIRE

nom prénom

adresse

code postal ville

téléphone portable

e-mail

date et lieu de naissance / / à

N° Sécurité Sociale

Membre d'une association FSCF Oui Non

Membre d'une structure partenaire* Oui Non

Avez-vous suivi la formation générale avec la FSCF ? Oui Non Dates

(*) contactez-nous pour savoir si vous faites partie d'une structure partenaire.

ACCORDS ET AUTORISATIONS

A remplir par tous les stagiaires

Je soussigné(e) (père-mère-tuteur légal)

autorise M^r / M^{me} / M^{elle}

→ à s'inscrire au stage BAFA (type)

se déroulant du / / au / / et à pratiquer toutes les activités prévues lors du stage,

→ à voyager seul(e) pour se rendre sur le lieu du stage et en revenir,

→ à voyager seul(e) en cas de renvoi décidé par le directeur de la session,

autorise **tout médecin responsable**, le cas échéant :

→ à prescrire de toute urgence tout traitement médical,

→ à faire hospitaliser et pratiquer toute intervention chirurgicale, rendue nécessaire par l'état de santé de mon fils ou ma fille. Dans ce cas, je m'engage à rembourser intégralement la FSCF des frais avancés,

autorise la **Fédération Sportive et Culturelle de France** :

→ à utiliser l'image de mon enfant à des fins de communication interne et externe, sur de multiples supports (plaquettes, sites internet institutionnels, affiches, flyers, clips...)

→ à diffuser les coordonnées de mon fils, ma fille aux autres stagiaires, afin d'organiser éventuellement un co-voiturage,

→ à utiliser les coordonnées téléphoniques de mon fils, ma fille pour le (la) tenir informé(e) d'actualités concernant l'animation (Newsletters, offres d'emplois...).

Fait à

, le

/

/

Signature

Allergies ou régimes alimentaires spécifiques :

DOSSIER A NOUS ENVOYER COMPLET

CONSTITUTION DU DOSSIER

fiche d'inscription

fiche « Accords et Autorisations » (pour tous)

photocopie papier d'identité

photo

paiement - arrhes (150 euros)

paiement solde

CADRE RESERVE A LA FSCF

Dossier reçu le

complet

en attente

refusé